

Pour perpétuer le souvenir de cette solennité et de ces diverses circonstances heureuses, une plaque de cuivre fut placée en face de l'entrée de l'église avec l'inscription suivante :

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

*Anno a Nativitate Christi MDCLIII feria secunda Pentecostes die 2 juin illustrissimus et reverendissimus in Christo Pater et Dominus D. Ludovicus Donius d'Attichy, eduensis episcopus, comes Sedeloci, comitiarum Burgundiæ perpetuus pceses, Ecclesia métropolitane et Primatialis Lugdunensis in spiritalibus et temporalibus sede vacante, jure Regali administrator, in ordine nostri assumptus, administrationis suce mense, hoc templum Deo, Beatæ Mariæ Virgini assumptæ, ac S. P. N. Francisco de Paula solemniter.*

INAUGURAVIT ET CONSECRAVIT (1).

L'œuvre complètement terminée s'offrait alors aux regards et à l'admiration dans ses vastes proportions et dans ses grandes lignes architecturales, sans accuser d'une manière choquante les différentes époques de sa construction. Elle formait une nef unique, longue de cent mètres environ, avec dix chapelles latérales fort élevées et somptueusement ornées.

---

(1) « Pour perpétuelle mémoire. L'an de la nativité de Notre Seigneur, 1653, le lundi de la Pentecôte le 2 juin, l'illustrissime et révérendissime Père en Jesus-Christ et Seigneur Louis Dony d'Attichy, évêque d'Autun, comte de Saulieu, président perpétuel des Etats de Bourgogne, administrateur par droit royal, le siège vacant, de l'Eglise Métropolitaine et Primatiale de Lyon, élu dans notre ordre, le troisième mois de son administration, à Dieu et en l'honneur de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie et de notre Bienheureux père Saint-François de Paule, consacra et inaugura ce temple. »